

# La compagnie The Four Seasons Yachts annonce des escales dans les Antilles

Rédaction Web jeudi 4 avril 2024



**Dans un communiqué paru à la fin du mois de mars, la compagnie de croisière de très haut standing "The Four Seasons Yachts" annonce une tournée inaugurale pour la saison 2026 avec des escales en Guadeloupe et en Martinique.**

La compagnie "The Four Seasons Yachts" a fait de la clientèle haut de gamme sa principale part de marché. Pour cela, un yacht particulier a été désigné et doit sortir, à la fin de l'année 2025 du chantier naval. Long de 206 mètres, il propose 95 suites dotées de terrasses allant de 9 à 457m<sup>2</sup>. Elles ont été pensées comme des espaces familiaux pouvant aller jusqu'à 900m<sup>2</sup>.

La compagnie a conçu des itinéraires en Méditerranée et dans les Caraïbes, les deux segments les plus rentables du marché des croisières. Toutefois, elle a choisi de proposer des escales au mouillage dans criques ou des anses, plutôt que dans des ports.

Trois itinéraires prévus

Pour le moment, la compagnie prévoit trois itinéraires caribéens de 7 nuits chacun. Dans la Martinique fait partie de deux itinéraires. À chaque fois, le bateau jettera l'ancre soit dans les eaux du Marin ou dans celles de la Pointe-du-Bout aux Trois-Îlets.

La Guadeloupe, elle est présente dans un itinéraire, et cette fois, c'est dans la baie des Saintes que le bateau fera escale, avant de repartir pour Saint-Martin, qui marque la fin du voyage et le débarquement des passagers.

Quand les voyageurs ne profiteront pas des excursions sur les îles, ils pourront disposer de plusieurs prestations de grand luxe à bord même du bateau. Prix de départ de l'aventure 19 900 dollars quant au premier appareillage, ce sera à la fin du mois de janvier 2026.

<https://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/economie/la-compagnie-the-four-seasons-yachts-annonce-des-escales-dans-les-antilles-982098.php>

# Un nouveau bateau renforce la flotte de l'Express des Îles

Rédaction web lundi 8 avril 2024



**Ce lundi 8 avril, la compagnie maritime l'Express des Îles a confirmé l'arrivée sur ses lignes d'un nouveau bateau. Sorti des chantiers navals de Norvège, la navette devrait faire croître la qualité des prestations offertes par l'entreprise.**

La nouvelle de l'arrivée d'un bateau aux couleurs de l'Express des Îles court depuis plusieurs jours, mais, ce lundi matin, la compagnie a confirmé l'information par voie de communiqué. Fabriqué en Norvège il peut transporter à la fois des passagers et des véhicules et c'est le premier investissement majeur de FRS compagnie qui a repris totalement la société.

*"Notre engagement ne consiste pas seulement à améliorer la fiabilité de nos services sur la ligne de Marie-Galante et la ligne internationale vers la Dominique, la Martinique et Sainte-Lucie, mais aussi à stimuler la croissance et l'emploi dans la Caraïbe, favorisant ainsi un avenir en développement pour la communauté."* réagit Moritz Bruns le nouveau président.

La compagnie essaie ainsi de répondre aux critiques qui lui avaient été formulées quant au confort et aux conditions de navigation des passagers qui devraient être grandement améliorés à bord de la nouvelle navette.

Si aucune date précise n'a été communiquée sur l'arrivée de ce nouvel équipement, elle se ferait dans cette année même.

<https://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/economie/un-nouveau-bateau-renforce-la-flotte-de-l'express-des-iles-982473.php>

# Port de Jarry : le chantier d'extension du quai 12 bientôt dans sa phase active



Chantier d'extension du quai 12 du Terminal de Jarry . ©Eric Stimpfling - Guadeloupe la 1ère

**Le chantier de l'extension du quai 12 du terminal de Jarry monte progressivement en puissance. Actuellement, les équipes techniques poursuivent l'assemblage des machines et des grues qui seront positionnées sur les deux barges. La phase active des travaux doit débuter le 15 mai prochain avec le battage de 129 tubes métalliques qui vont permettre d'asseoir les fondations de l'ouvrage.**

[Eric Stimpfling](#), [Carole Petit](#) · Publié le 16 avril 2024 à 07h00, mis à jour le 16 avril 2024 à 07h05

Le démarrage des travaux est imminent. 129 pieux d'un diamètre de 1,422 mètres ont été déchargés. Le matériel nautique, barges et grues, est également arrivé sur place. Les travaux préparatoires sont donc lancés avant d'attaquer l'une des phases cruciales du chantier : le battage des pieux. **Yvonnick Eury, responsable de l'aménagement au Grand Port Maritime de Guadeloupe** explique de quoi il s'agit.

Qui dit marteau, dit bruit forcément. Cette phase de battage qui va durer jusqu'à la fin de l'année, va en effet générer des nuisances sonores. Lucie Nagam, chargée de mission environnement au Grand Port Maritime de Guadeloupe :

L'extension du quai 12 ici en rose à l'image devrait permettre d'ajouter 120 mètres supplémentaires.



Extension du quai 12 en rose à l'image . ©GPMG

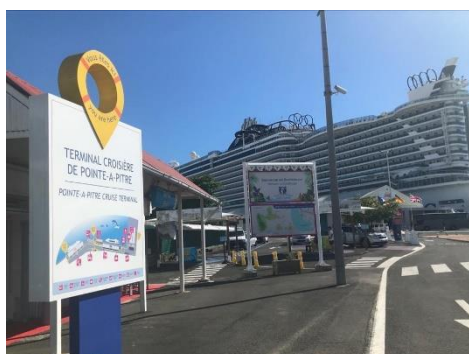
De quoi accueillir des porte-conteneurs de plus grande capacité. **Jean-Pierre Chalus, Président du directoire du Grand Port Maritime de Guadeloupe :**

Le coût total du chantier est de 48,7 millions d'euros, financés conjointement par le Grand Port maritime, l'Etat, les fonds européens et le Conseil régional.

[Port de Jarry : le chantier d'extension du quai 12 bientôt dans sa phase active - Guadeloupe la 1ère \(francetvinfo.fr\)](https://www.francetvinfo.fr/port-de-jarry/le-chantier-d-extension-du-quai-12-bientot-dans-sa-phase-active-guadeloupe-la-1ere)

## Le Seatrade Cruise Global 2024, une opération réussie pour la Guadeloupe

mercredi 17 avril 2024



Terminal de croisière Pointe-à-Pitre tourisme • S.BOSC

Du 8 au 11 avril, le Comité du tourisme des Iles de Guadeloupe, le Grand Port Maritime de la Guadeloupe, l'aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbes, les agents maritimes et les tour operators de la destination ont participé au Seatrade Cruise Global 2024 au Miami Beach Convention

Center. Cet évènement annuel de l'industrie de la croisière est le rendez-vous incontournable pour les compagnies de croisière et les destinations telles que les îles de Guadeloupe. Plus de 20 rendez-vous se sont déroulés afin de réaliser un pré-bilan de la saison écoulée et préparer les trois années à venir.

**Quelques faits marquants :**

Un bilan positif et un partenariat renforcé pour la compagnie Costa avec le déploiement de trois navires.

Un bilan positif pour la saison et une confiance réaffirmée par la compagnie MSC - Arrivée du MSC Virtuosa pour la prochaine saison l'un des navires les plus respectueux de l'environnement et de vraies perspectives de développement dans le futur.

Un possible retour de la compagnie « Viking » pour la saison 2026/2027. La compagnie était présente dans les îles de Guadeloupe durant la saison 2016/2017, des passagers férus de faune, de flore et de culture.

Un possible retour de la compagnie Carnival Cruises Lines nous ouvrant à nouveau sur le marché nord-américain.

L'arrivée du nouveau navire « Four Seasons Yachts », en construction pour cette chaîne hôtelière ultra luxe avec un itinéraire débutant en décembre 2025 à Terre-de-Haut.

La destination est bel et bien présente sur ce marché caribéen de l'industrie de la croisière, très concurrentiel, et se démarque par le dynamisme des actions menées aux côtés des partenaires tout au long de l'année en termes de diversification de l'offre touristique et qualité de services offerts. Pour rappel, la saison 2023/2024 comptabilisait 241 escales soit une hausse 10% par rapport à la saison post covid de 2022/2023. La saison 2024/2025 compte à ce jour, 265 escales réparties sur les cinq ports et mouillages des îles de Guadeloupe.

[Le Seatrade Cruise Global 2024, une opération réussie pour la Guadeloupe \(franceantilles.fr\)](https://franceantilles.fr)

## **Promesse d'achat par le Groupe Balguerie d'une partie des activités ultra-marines de Bol- loré Logistics**

Conformément aux engagements pris par CMA CGM auprès de la Commission européenne et de l'Autorité Polynésienne de la Concurrence dans le cadre de l'acquisition de Bolloré Logistics, le Groupe a initié la cession de 100 % des activités de Bolloré Logistics en Guadeloupe, en Martinique, à Saint-Martin, en Guyane française et en Polynésie.

Dans ce cadre, le Groupe CMA CGM a reçu une promesse d'achat du Groupe Balguerie avec lequel il a signé un accord d'exclusivité pour la cession de ces activités.

La confirmation de cette promesse d'achat interviendra à l'issue des procédures d'information et de consultation des instances représentatives du personnel compétentes. De plus, l'acquisition effective de ces activités par le Groupe Balguerie est conditionnée à l'obtention des autorisations réglementaires applicables, ainsi qu'à l'agrément des deux autorités de concurrence au titre des engagements souscrits par CMA CGM.

Les activités de Bolloré Logistics à la Réunion et en Nouvelle Calédonie ne sont pas concernées par la cession et resteront donc dans le périmètre du Groupe CMA CGM.

### **À propos de CMA CGM**

*Dirigé par Rodolphe Saadé, le Groupe CMA CGM, un acteur mondial des solutions maritimes, terrestres, aériennes et logistiques, dessert plus de 420 ports dans le monde sur 5 continents, fort d'une flotte d'environ 620 navires. Le Groupe a transporté en 2023 21,8 millions de conteneurs EVP (Équivalent Vingt Pieds). Avec sa filiale CEVA Logistics, acteur mondial de la logistique ayant transporté 522 000 tonnes de fret aérien et plus de 22 millions de cargaisons de fret terrestre, et sa division de fret aérien CMA CGM AIR CARGO, le Groupe CMA CGM innove constamment pour proposer à ses clients une offre complète et toujours plus performante grâce à de nouvelles solutions maritimes, terrestres, aériennes et logistiques.*

*Engagé dans la transition énergétique du transport maritime et pionnier dans l'utilisation de carburants alternatifs, le Groupe CMA CGM s'est fixé un objectif de Net Zéro Carbone d'ici 2050.*

*À travers la Fondation CMA CGM, le Groupe vient en aide chaque année à des milliers d'enfants dans le cadre de ses actions en faveur de l'éducation pour tous et de l'égalité des chances. La Fondation CMA CGM agit également face à des crises humanitaires nécessitant une réponse d'urgence en mobilisant l'expertise maritime et logistique du Groupe pour acheminer partout dans le monde du matériel humanitaire.*

*Présent dans 160 pays via son réseau de plus de 400 bureaux et 750 entrepôts, le Groupe emploie 180 000 personnes dans le monde, dont près de 6 000 à Marseille où est situé son siège.*

*[cmacgm-group.com](http://cmacgm-group.com) **Contact Presse** [media@cma-cgm.com](mailto:media@cma-cgm.com)*

# Transport maritime : résignation face à l'allongement des délais d'acheminement

14 jours au lieu de 10. À partir de février 2025, la ligne directe Le Havre/Philipsburg ne sera plus opérée par le groupe CMA CGM, qui a dû remodeler son offre pour des questions environnementales notamment. Les marchandises devront faire escale en Guadeloupe ou en Martinique avant d'arriver à Saint-Martin, soit 4 jours de délais en plus. La fin probable des yaourts ou des œufs de la gamme de l'ultra-frais français dans nos rayons.

- Karim Rosaz [19 avril 2024](#)



La CMA CGM a donné une conférence de presse jeudi 18 avril.

Le groupe CMA CGM a dévoilé l'évolution de son offre à destination de Saint-Martin à partir de février 2025. Pour respecter les nouvelles réglementations environnementales, la compagnie a dû changer de méthode et s'est dotée de navires moins polluants, pouvant emporter un plus grand volume de conteneurs.

## 14 JOURS DE DÉLAI POUR SAINT-MARTIN

*«Nous mettons en ligne sept nouveaux navires de très grosse taille pour l'axe Europe Antilles avec une réduction de 25% d'émission de CO2. Nous pourrions bientôt envisager les 80%»,* explique Patrice Aerdeman, directeur commercial DOM TOM pour la CMA CGM. Jusqu'ici, de bonnes nouvelles. Pour la planète. Pour réduire le nombre de lignes et accueillir des méga navires, des projets structurants ont été réalisés en Martinique et en Guadeloupe. Ces deux îles seront le nouveau Hub du transatlantique. C'est ici que les éléments se corsent pour Saint-Martin. *«Aujourd'hui, il faut 10 jours pour la liaison Le Havre/Philipsburg. Demain, ce sera 14 jours via le nouveau hub, la Martinique d'abord qui sera opérationnelle avant, puis la Guadeloupe»,* explique Patrice Aerdeman.

La ligne directe sera donc supprimée et les grands navires emporteront les marchandises de Saint-Martin, en direction de la Martinique en février 2025. Les conteneurs nous étant destinés seront déchargés, puis rechargés sur un autre navire moins imposant. L'escale terminée, les marchandises pourront être acheminées... au port de Phillipsburg. Au total, 14 jours. *«Au mieux».* Dans la salle, les représentants des enseignes Super U, Cadismarket ou encore Monop' sont sceptiques.

## PAS LA FIN DES HARICOTS, MAIS PROBABLEMENT DES YAOURTS

Pour les enseignes de la grande et moyenne distribution, ce rallongement de quatre jours aura des conséquences directes. «*Le gros avantage que nous avons, c'était la ligne directe. Maintenant, c'est deux ports donc deux fois plus de risques, deux fois plus de situations météo qui pourraient rallonger la durée du fret. Tout est multiplié par deux*», questionne le représentant de Cadismarket. Pour Monop', c'est probablement la fin des produits frais français en raison des dates de péremption. «*On a pu proposer des produits frais français. Maintenant, on sera quasiment obligé d'arrêter ces gammes de produits*». Pour Super U, c'est le même son de cloche. «*14 jours, c'est déjà trop long. On va probablement devoir arrêter les produits ultrafrais comme les œufs, les yaourts ou le fromage. Faire venir par avion, cela reviendra trop cher. Il faudra se rabattre sur des produits avec une durée de conservation plus longue*». La résignation était de mise chez les distributeurs qui comprennent que le groupe CMA CGM «*soit obligé de faire comme cela. C'est pour la planète*».

Une question a tout de même été posée sur une éventuellement répercussion sur le coût du transport. «*Non. Il n'y aura aucune incidence sur le coût du fret. Nous n'avons pas et n'allons pas augmenter nos prix*», assure le directeur commercial CMA CGM. Sur la question d'envisager prochainement d'acheminer depuis la Guadeloupe vers le futur port de Galisbay, c'est une fin de non-recevoir. «*Non. Nous n'avons pas l'intention de venir à Galisbay*». Albéric Ellis, le directeur de l'établissement portuaire, qui était dans la salle a pris note.

<https://www.lepelican-journal.com/transport-maritime-resignation-face-a-lallongement-des-delais-dacheminement/>

## Jean-Pierre Chalus reconduit à la tête du grand port maritime de la Guadeloupe

Jean-Pierre Chalus avait déjà été nommé en 2020 président du directoire du port d'outre-mer. Il est également à la tête de l'Union des ports de France (UPF).



Jean-Pierre Chalus continue à son poste de président du directoire du grand port maritime de Guadeloupe. | DR

[Le marin](#) le marin. Publié le 22/04/2024 à 13h57

Déjà à la tête [du grand port maritime de la Guadeloupe depuis 2020](#), Jean-Pierre Chalus est reconduit comme président du directoire, selon un décret du 19 avril paru au *Journal officiel*. Il



est également [à la tête de l'Union des ports de France \(UPF\)](#), l'organisation qui regroupe les autorités portuaires.

Cet ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts a notamment dirigé, de 2010 à 2018, le grand port maritime de Nantes-Saint-Nazaire.

<https://lemarin.ouest-france.fr/economie/nomination/jean-pierre-chalus-reconduit-a-la-tete-du-grand-port-maritime-de-la-guadeloupe-2afe7990-008b-11ef-b295-c2640ef35bd2>

## Trafic de cocaïne: pourquoi faut-il renforcer la surveillance dans les ports ?

Richard GARNIER mercredi 24 avril 2024



**« Nous allons déployer de nouveaux scanners mobiles sur les grands ports de Guadeloupe et de Martinique pour surveiller les conteneurs. »** Ces promesses évoquées il y a maintenant deux ans par l'actuel Premier ministre Gabriel Attal commencent à dater. Mais à coup sûr, de tels équipements pourraient certainement être d'une remarquable efficacité. Leur déploiement a de nouveau été promis par le ministre délégué chargé des comptes publics, Thomas Cazenave, actuellement en visite dans l'île.

C'est un lieu commun qui semble pourtant bien réaliste. Pour une cargaison de drogue interceptée, une dizaine d'autres réussissent à passer à travers les mailles du filet ! Lorsque l'on sait qu'en 2023, sur la zone Antilles, les services des douanes ont procédé à la saisie de plus de

dix tonnes de stupéfiants, le ratio précédemment envisagé en dit long sur les quantités qui, potentiellement, échapperaient à la sagacité des douaniers. D'autant qu'une importante partie du trafic emprunte la voie maritime. Sans vraiment remonter loin en arrière, si l'on se remémore la dernière gigantesque saisie de produits stupéfiants en provenance de la Guadeloupe, il suffit de pointer sur le calendrier la date du 18 mars dernier. Ce jour-là, les douaniers du port du Havre en Seine Maritime découvraient 2,7 tonnes de cocaïne, conditionnés dans 2 440 pains, dissimulés dans des caisses de déménagement dans un container. Ce dernier avait bien évidemment transité par le port de Jarry. Cet énorme butin s'ajoutait à celui de janvier. À savoir, un peu plus d'une tonne de cocaïne, en provenance du Brésil cette fois-ci, et cachée dans une cargaison de sucre, transitant également dans un conteneur. Reste que selon les chiffres disponibles, plus de la moitié de la poudre blanche saisie en France provient des Antilles-Guyane, zone de rebond avant d'arriver dans l'Hexagone. L'opportunité de renforcer les outils de contrôles dans les ports de transit de nos latitudes, tout comme dans les ports d'arrivée dans l'hexagone semble primordial.

### **La priorité du ministre Thomas Cazenave**

Alors qu'il est en visite en Guadeloupe après la Martinique, le Ministre chargé des comptes publics, Thomas Cazenave, a bien précisé hier dans notre précédente édition : *« Je viens avec deux casquettes, dont celle des douanes car je fais de la lutte contre les stupéfiants aux Antilles une priorité »*. Confirmant la promesse précédemment énoncée, le Ministre a également indiqué : *« Nous allons installer dans chacun des grands ports maritimes de Guadeloupe et Martinique des scanners mobiles. C'est un équipement nouveau qui va nous permettre d'augmenter drastiquement le nombre de conteneurs contrôlés et de mieux les cibler. »*

### **Des outils sophistiqués**

Pour envisager l'utilité, et surtout l'efficacité de ces scanners mobiles, il suffit de s'informer sur leur mode de fonctionnement. Plusieurs entreprises les commercialisent, mais ils fonctionnent tous à l'aide de rayons X. Les conteneurs passent sous un faisceau de rayons de faible énergie, couplé à des détecteurs ultrasensibles permettant de générer une imagerie radioscopique détaillée de son contenu. Le scanner assure l'inspection de tous types de marchandises s'y trouvant. L'agent des douanes n'a plus qu'à superviser et interpréter les images produites par la machine. Cette dernière aura pour objectif de compléter le dispositif de scanner fixe, lorsqu'il y en a, qui permet aujourd'hui de contrôler six à huit conteneurs par jour. Les scanners mobiles permettront de multiplier par six le nombre de conteneurs inspectés. Au Havre, principal port de destination présumée de ces cargaisons illicites dans l'Hexagone en provenance des Antilles Guyane, un tel scanner mobile sera installé cette année. Reste à savoir si le ministre annoncera des renforts supplémentaires, pour que ces futurs outils soient optimisés dans leur fonctionnement.

<https://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/faits-divers/pourquoi-faut-il-renforcer-la-surveillance-dans-les-ports-984669.php>

# Hub Éco Guadeloupe : échanges fructueux à propos de l'octroi de mer

Daniel ROLLÉ / Photos : Alex JACOB / Vidéo : Mo.motion.Dmardi 23 avril 2024

*C'est dans la grande salle de réunion du Casino du Gosier, muée en hôte d'accueil du "Hub Éco France-Antilles - 9e édition", que Béatrice Cléon, directrice générale du Groupe de Presse Antilles-Guyane a rassemblé, le 17 avril dernier, les intervenants et participants publics et privés venus débattre d'une thématique de grande actualité : "la réforme de l'octroi de mer", porte d'entrée hautement controversée vers un nouveau cadre économique régional.*



Les intervenants et partenaires de la 9e édition du Hub Éco Guadeloupe, réunis par Béatrice Cléon, directrice générale du Groupe France-Antilles Guadeloupe-Martinique et France-Guyane (deuxième à partir de la droite sur la photo), pour débattre d'une thématique sensible, hautement controversée.



Les intervenants se sont exprimés sans "langue de bois" (de gauche à droite : Fred Baltimore (membre de l'Ordre des experts-comptables de Guadeloupe), Georges Calixte (politologue, docteur en science politique), Isabel Michel-Gabriel (présidente de la commission économie de l'Ude-Medef), Ary Chalus (président de la Région Guadeloupe) et Stéphane Thomas (receveur régional des Douanes de Guadeloupe et des îles du Nord).

Next

Le lancement de cette conférence-débat de haut vol par Kenny Chammougon, conseiller relationnel-moderateur de cette 9e édition des "Rencontres Hub Éco" initiées par la Direction générale du Groupe France-Antilles - France-Guyane, a été pour Béatrice Cléon, l'occasion d'en incarner les ambitions et la raison d'être face aux invités partenaires publics et privés d'un événement fédérateur d'énergies et de savoir-faire locaux opportunément mis en réseaux : *" Dans la conjoncture économique et sociale difficile que vit la Guadeloupe en ce moment, le débat sur l'octroi de mer initié ce soir par notre Groupe de Presse a clairement vocation à rassembler tous nos partenaires autour de nos intervenants experts invités sur une thématique qui divise certains mais en rassemble beaucoup d'autres. L'idée est de favoriser un partage de réflexions, de nature à nous projeter vers d'éventuelles solutions durables que seules encouragent les rencontres en réseaux d'influences que vous découvrirez ce soir. "*

**Isabel Michel-Gabriel, présidente de la commission Économie de l'Ude-Medef Guadeloupe.**

*" Je tiens d'abord à rappeler que 85% des adhérents de l'Ude-Medef Guadeloupe sont des TPE (très petites entreprises). C'est dire si les menaces et griefs à apporter à ce projet de réforme qui s'affirme plus opaque que lisible nous impacte déjà tous, en l'état actuel de nos informations. Les importateurs, les producteurs locaux, les industriels, ainsi que les entrepreneurs souhaitant asseoir leur développement dans les États de la Caraïbe proches en exportant le mieux possible. La nécessité d'un équilibre à préserver est importante pour tous*

*nos adhérents. Cette réforme doit faire l'objet d'une étude d'impact économique et juridique et d'une discussion ouverte avec le gouvernement qui nous impose ce projet de réforme de l'octroi de mer. En tant que chefs d'entreprise de Guadeloupe, il est pour nous proprement impensable d'envisager une réforme législative sans cette étude d'impact économique et juridique. Au passage, le fameux secret des affaires protégé par l'administration des douanes devra être levé... d'une manière ou d'une autre pour y voir clair. "*

### **1,6 milliard d'euros récoltés en 2022**

L'actualité politique et économique de ces dernières semaines, bousculée par la levée de boucliers des élus ultramarins et responsables politiques des collectivités de Mayotte, Guyane, Guadeloupe, Martinique et La Réunion farouchement opposés au projet du gouvernement de réformer la taxe d'octroi de mer dans des délais contraints, a provoqué une réaction qui se voulait d'apaisement de la Cour des comptes, laquelle en a rendu compte dans un Rapport daté du 5 mars dernier.

Avec 1,6 milliard d'euros récoltés en 2022, la taxe d'octroi de mer représente en effet une recette majeure, en forte hausse depuis 2014, pour les collectivités ultramarines concernées - 32 % de leurs ressources globales et jusqu'à 57 % des dépenses de fonctionnement des communes.

### **Bruxelles risque de torpiller l'octroi de mer**

Pour de nombreux élus d'Outre-mer, l'objectif de cette précipitation politicienne est claire : la France doit pouvoir sortir la tête haute d'un rendez-vous redouté, fixé fin 2027 devant la Commission européenne. Bruxelles risque de torpiller l'octroi de mer, un droit de douane sur les produits importés hérité du XVIIe siècle, toujours en vigueur dans les cinq départements d'Outre-mer précités. Il s'agit d'une exception française, censée protéger les économies locales en butte à la concurrence des produits "mieux-disants côté tarifs", importés de pays sans état d'âme autre que capitalistique à nos égards.

À l'unisson, les responsables des collectivités de Mayotte, Guyane, Guadeloupe, Martinique et La Réunion ont rejeté cette idée, le 14 février, devant la délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale. " *L'octroi de mer est le dernier élément de notre autonomie fiscale* ", a même affirmé dans une tribune en défense Patrick Lebreton, le vice-président de l'Exécutif réunionnais. La polémique ne semble pas près de s'éteindre dans les prochains mois.

### **"Nous comprenons pas cette précipitation à réformer en 2024"**

Pour Ary Chalus, le président du conseil régional, " *il est important de rappeler que c'est la collectivité régionale qui est en charge de ce dossier, crucial pour le développement local. Nous, élus des 5 départements d'Outre-mer confrontés à cette menace, ne comprenons pas cette précipitation à réformer en 2024 [...] Aucun des élus des cinq départements concernés n'a sollicité cette réforme. L'octroi de mer sert principalement à supprimer les surcoûts d'importation et à accompagner, sous l'égide de la Région, le développement économique des collectivités locales (construction de routes, d'écoles, de déchetterie... tous travaux impensables à réaliser sans le concours de la collectivité régionale). C'est l'octroi de mer qui contribue à permettre aux collectivités d'investir, pour le mieux-être de leurs administrés. Il est hors de question, pour la Région, de permettre d'y toucher sans concertation préalable élargie... Supprimer cette taxe reviendrait à signer l'arrêt de mort de nos communes. "*

### **Stéphane Thomas, receveur régional des douanes de Guadeloupe**

*"De fait, nous ne faisons qu'appliquer les décisions politiques du conseil régional dont nous sommes les exécutants. Les taux qui sont décidés lors des assemblées ad hoc ne sont pas de notre ressort. Le service des douanes n'est souvent connu que lors des contrôles effectués dans les aéroports, ce qui ne lui confère pas une image agréable aux yeux du grand public ; mais*

*son rôle est fondamental en matière d'actions économiques : lié au ministère des Finances, le service perçoit 15% des recettes de l'État au plan national. Dans les collectivités territoriales en Outre-mer, c'est beaucoup plus... Les chiffres inhérents à l'octroi de mer sont édifiants : 369 millions d'euros, à comparer aux quelque 600 millions perçus globalement par an, c'est bien un peu plus de 50% des recettes que rassemble l'administration des douanes. Elle assume également d'autres missions importantes de recouvrement des taxes internes du territoire de référence : le droit de consommation sur les tabacs, reversé ensuite au conseil départemental, la taxe spéciale sur les carburants (la TSC) ainsi que les droits de port, reversés au Grand Port maritime de la Guadeloupe (le GPMG), la taxe d'embarquement sur les passagers dans l'aérien, y compris les petites taxes sur le prix des billets liés à la desserte maritime d'îlots touristiques protégés, par exemple, sont également de son ressort. Tout cela mis bout à bout, cela fait 70% à 75% des recettes perçues qui sont reversées aux collectivités locales. Rappelons tout de même l'existence d'une cellule-conseil aux entreprises installées dans le bureau des Douanes de Jarry. Elle a clairement vocation à renseigner utilement les entrepreneurs de tous bords sur une question essentielle pour tous : comment faire pour payer moins de taxes ! "*

[Hub Éco Guadeloupe : échanges fructueux à propos de l'octroi de mer \(franceguyane.fr\)](https://franceguyane.fr)

**Thomas Cazenave, ministre délégué chargé des Comptes publics**

## **Thomas Cazenave « Je n'entends personne demander la suppression pure et simple de l'octroi de mer »**

Propos recueillis par Joanne BLANC [j.blanc@agmedias.fr](mailto:j.blanc@agmedias.fr) vendredi 26 avril 2024



Thomas Cazenave, ministre délégué chargé des Comptes publics. • JOANNE BLANC

**En visite sur l'archipel, le ministre délégué chargé des Comptes publics s'est rendu, ce mercredi, sur les sites du Grand Port maritime. Une visite durant laquelle il a abordé le sujet de l'octroi de mer et des budgets alloués au Hub portuaire.**

### **Pourriez-vous nous indiquer les budgets décidés pour ce projet du Hub ?**

Il s'agit d'un projet très important pour le territoire de la Guadeloupe et de son développement économique. L'État soutient donc naturellement ce projet là. Un plan de financement a été présenté sous le contrôle de Madame la présidente. Ce sont 35 millions d'euros du côté de l'État et je le dis, l'Europe soutient également ce projet, ce qui n'est pas rien. L'Europe intervient à hauteur de 25 millions, c'est un investissement considérable. Il y a encore du travail à faire pour affiner le modèle économique du côté du port, qui fait d'ailleurs un effort considérable avec une part de 75 millions d'euros. Et tout ça, ce sont des recettes supplémentaires pour le port de demain, c'est plus de redevances. Les discussions ont bien avancé sur ce sujet et je pense que tout le monde a envie, désormais, d'agir. La majeure partie des travaux devrait commencer avec l'arrivée de nouveaux navires pour la CMA CGM d'ici le début de l'année prochaine. Le temps presse, tout en sachant que les travaux de fonds ont déjà commencé avec l'arrivée des pieux pour le quai 12.

### **Quelles sont les premières étapes de ce projet ?**

Sur le port, l'enjeu est de déployer un nouvel équipement, notamment pour avoir la possibilité de scanner les containers. Lors de la démonstration précédemment réalisée par les douanes, nous avons pu voir que le contrôle se fait uniquement à vue, en entrant dans le container et en inspectant la marchandise. Cela nécessite beaucoup de temps et peut parfois conduire à manquer des éléments, l'être humain n'est pas infaillible, d'où l'importance d'un scanner. Ce matériel permet de scanner en quelques minutes seulement, la totalité du container. C'est très efficace et très rapide. Nous allons équiper le port d'un outil performant et innovant tout en continuant à renforcer les capacités aériennes des territoires Antilles - Guyane avec l'arrivée d'un nouvel hélicoptère. Cela nous permet, au-delà du contrôle de fret, de protéger la Guadeloupe de l'arrivée d'un trafic clandestin. Le scanner est une première étape pour moi, nous verrons dans les prochaines années s'il est bien dimensionné et si les activités du port augmentent. Si le port continue à se développer, il faudra bien sûr renforcer ces moyens de sécurisation. Dans certains ports, il y a des scanners qui sont en capacité de scanner tous les containers. Donc peut-être qu'un jour, la Guadeloupe se dotera de l'une de ses machines.

### **Pourriez-vous nous parler du sujet de l'octroi de mer ? Où en sont les discussions ?**

J'ai tenu à rencontrer les élus locaux des collectivités territoriales qui bénéficient de l'octroi de mer, le monde économique qui est très largement concerné, je retiens qu'à ce stade, la concertation continue. D'abord, je n'entends personne demander la suppression pure et simple de l'octroi de mer mais en revanche, la volonté de pouvoir aménager le dispositif qui pose un certain nombre de difficultés. Tous nous demandent une meilleure capacité à simuler ce qu'il va se passer. Choisir quels paramètres bouger, etc. Ce travail là est en cours au ministère des Finances et d'ici fin mai, nous pourrons mettre à la disposition des élus et des acteurs économiques, cet outil de simulation qui permettra aussi de faire des propositions. Si nous sommes nous, les élus et les acteurs économiques sur la même longueur d'onde et que nos idées convergent d'ici l'été / début de l'année prochaine, dans le cadre du projet de loi de finance 2025, il sera possible de l'intégrer. Mais cela ne se fera que s'il y a consensus. L'octroi de mer est une spécificité ultra-marine, je ne nous vois pas avancer si on sent que le sujet divise profondément les acteurs.



Les méthodes de vérifications des containers ne sont pas assez efficaces selon la présidente du Grand Port maritime. • Joanne Blanc

### **Les objectifs du Hub portuaire**

Le Hub Antilles est un projet ambitieux qui vise à renforcer la connectivité et le trafic des deux grands ports antillais, à savoir le Grand Port maritime de la Martinique et le Grand Port maritime de la Guadeloupe. Les principaux objectifs de ce projet sont :

- développer un corridor maritime vert entre l'Europe et la Caraïbe, en se positionnant au plus proche du canal de Panama et des Amériques. Cette initiative favorisera les échanges commerciaux et la fluidité des marchandises dans la région.
- la décarbonation. Face au défi de la décarbonation dans le secteur maritime, le Groupe CMA CGM, acteur mondial des solutions maritimes, a commandé une nouvelle flotte de sept navires propulsés au biogaz, réduisant ainsi significativement les émissions de CO<sub>2</sub>. Ces porte-conteneurs desserviront la Guadeloupe et la Martinique, contribuant à la réduction de l'empreinte carbone de la desserte maritime.
- la modernisation des infrastructures. Pour répondre aux enjeux du Hub Antilles, l'extension et l'adaptation des infrastructures portuaires sont programmées. Les terminaux seront agrandis, de nouveaux portiques seront ajoutés, et les systèmes d'exploitation de terminaux seront modernisés. Ces investissements structurels auront des répercussions positives sur l'emploi dans les secteurs portuaires et para-portuaires.
- le renforcement des connexions. Le projet permettra d'accroître significativement la desserte des deux îles tout en maintenant sa qualité, sa fiabilité et sa régularité. Il renforcera également les connections entre l'Europe, les Caraïbes et l'Amérique du Sud.

### **Marie-Luce Penchard, présidente du Grand Port maritime de Guadeloupe (GPMG)**

« Visiblement, après le CHU, c'est un grand projet qui sera soutenu et accompagné par l'État. J'ai le sentiment aujourd'hui, au-delà de la question économique, sur la question de la sécurité, que l'État soutient ce projet. Lors de son annonce (le hub), nous avions craint que le trafic de stupéfiants ne deviennent trop important sur notre archipel, or, la réponse de l'État a été immédiate. Il a ajouté 10 millions d'euros pour nous permettre d'avoir un scanner des containers afin de remplacer les méthodes actuelles qui ne sont pas satisfaisantes. Protéger le port, c'est protéger les Guadeloupéens et c'est aussi protéger les Français, c'est donc protéger l'Europe. Là-dessus, je pense que nous allons bien avancer. Il y a quelques ajustements à faire mais cela



ne nous empêche pas de poursuivre les travaux d'investissement qui sont importants sur le Hub avec la reconstruction de la gare maritime et la destruction du siège. C'est un projet totalement restructurant pour la Guadeloupe ».

<https://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/politique/thomas-cazenave-je-nentends-personne-demander-la-suppression-pure-et-simple-de-loctroi-de-mer-985111.php>

## CMA CGM et Bpifrance lancent un fonds de 200 millions d'euros pour décarboner la filière maritime



Porte-conteneurs de la CMA-CGM dans la rade de Pointe-à-Pitre. • ©Rémi Defrance

Le transporteur maritime et la Banque publique d'investissement vont lancer un fonds doté de 200 millions d'euros. Objectif : décarboner la filière du transport maritime.

[Outre-mer la 1ère](#), [AFP](#) • Publié le 25 avril 2024 à 11h03

Le transporteur maritime français CMA CGM va lancer un fonds doté de 200 millions d'euros en partenariat avec la Banque publique d'investissement Bpifrance pour décarboner la filière maritime française, ont-ils conjointement annoncé jeudi. Ce fonds "*visé à accélérer la mise en œuvre des projets de transition énergétique des acteurs de la filière*", a indiqué le directeur général de Bpifrance, Nicolas Dufourcq. Il sera abondé par un autre fonds de CMA CGM, baptisé PULSE, créé en septembre 2022 et doté de 1,5 milliard d'euros afin d'accélérer la décarbonation du secteur maritime dans le monde entier.

### Soutien financier et recherche

L'enveloppe de 200 millions d'euros sera divisée en trois parties : *"130 millions d'euros de subventions destinées à la filière maritime"*, dont 20 millions pour les sociétés de pêche, 50 millions pour investir dans des entreprises françaises *"de la filière maritime qui souhaitent accélérer leur décarbonation"* et 20 millions pour *"la recherche dans le maritime"*.

Un comité de pilotage composé d'acteurs du secteur et de la finance *"décidera des orientations de la doctrine d'intervention du fonds de dotation"*, précisent Bpifrance et CMA CGM dans leur communiqué. Le département Recherche et Développement de CMA CGM *"supervisera directement certaines subventions destinées à la recherche"*, est-il également expliqué.

## **Du retard à rattraper**

PULSE, présenté il y a un peu plus d'un an et demi pour verdier un secteur responsable de quelque 3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre et très en retard dans sa transition, a déjà *"engagé 460 millions d'euros (hors fonds de dotation) pour une vingtaine d'investissements directs ou indirects dans des projets technologiques et énergétiques"*. Ces investissements concernent la méga-usine de batteries de Verkor à Dunkerque ou le fonds consacré à l'hydrogène décarboné Hy24.

En juillet 2023, l'Organisation maritime internationale a fixé au secteur des objectifs de réduction de leurs émissions de 20 % d'ici à 2030 par rapport à 2008 et de 70 % en 2040 pour atteindre zéro émission nette en 2050. Lors de la COP28 à Dubaï, cinq des sept plus gros transporteurs mondiaux, dont CMA CGM, se sont fixés des objectifs encore plus ambitieux (-30 % en 2030 et -80 % en 2040). Actuellement, près de 99 % de la flotte mondiale est propulsée au fioul lourd et les émissions du secteur ont bondi de 20 % en une décennie, d'après l'ONU.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/cma-cgm-et-bpifrance-lancent-un-fonds-de-200-millions-d-euros-pour-decarboner-la-filiere-maritime-1483295.html>